

RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2015

MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA



**DOCUMENT PRÉSENTÉ LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14
NOVEMBRE 2016**

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION.....	P.3.
2. ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2015.....	P.4.
3. NOTE AUX ÉTATS FINANCIERS.....	P.5.
4. ÉQUITÉ SALARIALE.....	P.5
5. RÔLE D'ÉVALUATION.....	P.5
6. INDICATIONS PRIMAIRES POUR L'ANNÉE 2016.....	P.5.
6.1. PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2016-2018.....	P.6.
7. AUTRES RÉALISATIONS EN 2016.....	P.7.
8. ORIENTATIONS GÉNÉRALES DE L'ADMINISTRATION, DU PROCHAIN BUDGET 2017 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS	P.8.
9. RÉMUNÉRATION DES ÉLUS	P.8.
10. LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000\$ EN 2015.....	P.8.
11. CONTRACTANTS DONT LES CONTRATS TOTALISENT PLUS DE 25 000\$ EN 2015.....	P.9.
12. CONCLUSION.....	P.10.

Chers citoyens, chères citoyennes, membres du conseil municipal

Il me fait plaisir, conformément à l'article 955 du code municipal du Québec, de vous présenter le rapport sur la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2015. Tel qu'il est prévu par la Loi, ce rapport doit être déposé au moins quatre semaines avant le dépôt du budget pour adoption et sera publié dans les médias, le «Bulletin municipal», le site web de la Municipalité et sera disponible sur demande au bureau municipal.

Le présent rapport vous informera sur les états financiers 2015, le dernier rapport du vérificateur externe ainsi que du programme triennal d'immobilisations. Il traitera également des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice actuel et des orientations générales du prochain budget. Finalement, conformément à la Loi, je déposerai la liste des contrats de plus de 25 000\$ octroyés au cours de la dernière année, ainsi que la rémunération accordée aux élus.

Permettez-moi de remercier tout le personnel de la Municipalité pour leur travail fait avec le souci constant que le travail soit bien fait au moindre coût, particulièrement l'adjointe à la trésorerie qui fait part de beaucoup de rigueur dans l'exécution de ses fonctions.

2. États financiers et rapport du vérificateur pour l'année 2015

Préparés sous la supervision du vérificateur externe, monsieur Daniel Tétreault CPA auditeur CA, les états financiers vérifiés de l'année 2015, déposés en février 2016, faisaient état d'un excédent (surplus) de 324 481\$ durant cet exercice financier. Les revenus de l'année 2015 ont été de 2 883 362\$ pour des charges de 2 558 881\$, incluant les amortissements.

La Municipalité disposait d'un surplus libre de 615 282\$, une somme que la Municipalité peut affecter selon ses besoins sans aucune forme de contrainte. Il faut noter qu'il n'y a pas eu en 2015, comme nous l'avions fait en 2014, de transfert effectué dans notre fond vert qui doit servir à des projets touchant l'environnement. Ce fonds réservé contient toujours un montant disponible de 209 870\$. L'introduction des bacs bruns sera certes une occasion où la Municipalité pourrait utiliser ce fond réservé à des fins environnementales.

Selon le rapport du vérificateur externe, c'est une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de La Macaza que démontrent les états financiers au 31 décembre 2015.

Il est intéressant de jeter un coup d'œil à certains indices de gestion utilisés par le MAMOT pour comparer l'effort fiscal à La Macaza par rapport aux autres municipalités de la MRC Antoine Labelle et même par rapport à la moyenne du Québec.

Ainsi, on se rend compte que le taux global de taxation uniformisé (TGTU) par unité d'évaluation imposable est de .8160 comparativement à .9809 pour les municipalités de la MRC Antoine Labelle et 1.081 pour l'ensemble des municipalités du Québec de municipalités de 1000 habitants. Autrement dit, l'indice d'effort fiscal à La Macaza est de 75 comparativement à 91.82 pour la moyenne des autres municipalités de la MRC.

Par ailleurs, les charges prévisionnelles nettes (dépenses) par 100\$ de RFU se situent à 1.1464\$ à La Macaza, à 1.387\$ en moyenne pour les autres municipalités de la MRC et une moyenne de 1.4404\$ pour l'ensemble des municipalités du Québec de taille comparable.

Quant au taux d'endettement en 2015, il était de 0.36\$ par 100\$ d'évaluation à La Macaza comparativement à une moyenne de 1.31\$ pour les autres municipalités de la MRC et de 2.10\$ pour la moyenne de l'ensemble des municipalités comparables.

Évidemment, on souhaite toujours que ça coûte le moins cher possible. Il n'en reste pas moins que ces indicateurs démontrent que la santé financière de la Municipalité est en bon état et que les charges se situent en comparaison à un niveau plus qu'acceptable. Comme le dit l'expression, quand on se compare, on se console.

3. Notes aux états financiers

Les notes du vérificateur externe aux états financiers s'adressent aux membres du conseil sans obligation de les rendre publiques.

L'audit du vérificateur avait pour objectif l'expression d'une opinion sur les états financiers consolidés et a comporté la prise en considération du contrôle interne portant sur la préparation et la présentation fidèles des états financiers consolidés.

Dans le cadre de l'audit, le vérificateur n'a relevé aucune déficience qui réponde à la définition d'une déficience importante. La seule note qu'il a relevée porte sur une faiblesse au niveau de la séparation des tâches en contrôle interne. Le directeur général va s'assurer que cette faiblesse sera corrigée.

4. Équité salariale

La Loi sur l'équité salariale imposait aux municipalités de faire l'exercice de l'équité salariale pour les emplois féminins. Cet exercice a été fait en 2016 et les emplois féminins ont été corrigés.

5. Rôle d'évaluation

Le rôle d'évaluation est un rôle triennal, ce qui signifie qu'il est revu tous les trois ans. En 2017, il y aura effectivement un nouveau rôle d'évaluation. Globalement, le rôle d'évaluation montre une baisse d'au-delà de 4%. Le rôle d'évaluation permet de fixer le taux de taxation annuel. Pour conserver les mêmes revenus, il est fort probable que le conseil doive revoir le taux de taxation. Il est donc important de noter que ce n'est pas parce que le taux de base change que cela signifie une augmentation des taxes à payer. Il faut cependant noter que la baisse de l'évaluation de 4% est une baisse moyenne. Nous sommes conscients que certains verront une baisse d'évaluation qui pourrait être inférieure à 4% alors que pour d'autres ils verront une hausse de leur évaluation. La baisse globale est une moyenne et la municipalité n'a d'autre choix que de travailler avec la moyenne de la baisse d'évaluation.

6. Indications primaires pour l'année 2016

Le budget adopté pour l'année 2016 prévoyait des revenus de 2 786 190\$ incluant le remboursement de 21 200\$ pour la dette à long terme. Nous prévoyons terminer l'année avec un léger excédent des revenus sur les dépenses.

6.1. Programme triennal d'immobilisation 2016-2018

Pour les années 2016 et suivantes, le programme triennal d'immobilisation 2016-2017-2018 adopté en décembre 2015 prévoyait :

Année 2016

Projet	Coût	Réalisé	En cours	Non réalisé
Planification des mesures d'urgence	10 000\$			X
Écocentre garage	40 000\$			X
Travaux de voûte	8 000\$			X
Salle communautaire	200 000\$			X
Stationnement piste cyclable	45 000\$			X
Clôture de planche à roulettes	2 500\$			X
Stationnement /Lac Macaza	25 000\$			X
Études pour résidence personnes âgées	2 000\$			X
Barrage Lac Chaud	25 000\$		Étude en cours	
Bornes sèches (4)	8 000\$	Réalisées (3 bornes sur 4)		
Plieuse	3 000\$	X		
Bibliothèque	11 000\$	X		
Muret-Chemin de l'aéroport	7 000\$	X		
Enseigne La Macaza (aéroport)	3 000\$	X		
Remplacement véhicule voirie-camionnette	60 000\$	X		
Rétrocaveuse	125000\$	X		
Réseau routier	336000\$	X		
Pergola	10000\$	X		
Démolition (3) bâtiments terrain chemin des Cascades	10000\$	X		
Ouvre-porte garage	3000\$	X		

Année 2017

Résidence personnes âgées	225 000\$
Réseau routier	168 000\$
Remplacement véhicule 6 roues	70 000\$

Année 2018

Réseau routier	251 000\$
Remplacement véhicule 10 roues	250 000\$

TOTAL 2016-2017-2018 : 1 897 000\$

Comme vous êtes en mesure de le constater, une partie seulement de ce qui avait été prévu dans le programme triennal 2016-2018 pour l'année 2016 a été réalisé. D'une part, le programme était peut-être trop ambitieux. D'autre part, les changements à l'administration ont certes retardé un certain nombre de projets. Enfin un programme d'immobilisation est évidemment un programme d'intentions. Pour ce qui est du réseau routier, même si les travaux ont débuté tardivement, la très grande majorité des travaux prévus ont été réalisés.

7. Autres réalisations en 2016:

Embauche d'un nouveau DG et d'un nouveau DGA
Poste d'inspecteur en bâtiment qui a changé de responsable
Embauche d'un nouvel inspecteur en bâtiment saisonnier
Réalisation de plusieurs activités culturelles et de loisirs
Modifications à la réglementation en urbanisme
Renouvellement de l'entente de l'agglomération Rivière-Rouge-La Macaza (Québec)
Élection partielle suite au décès du conseiller Jean-Marc Dubreuil
Négociation de la convention collective des employés cols blancs et cols bleus
Réalisation du bulletin municipal
Politique MADA
Révision de la politique sur le harcèlement
Révision du code d'éthique et de déontologie des élus
Activités de protection des lacs et de l'environnement (CRE Laurentides et Bassins versants)
Mise en place d'un panneau numérique indicateur de vitesse
Mise en place d'une borne de recharge pour véhicules électriques
Citation du pont couvert Macaza comme bien patrimonial

8. Orientations générales de l'administration, du prochain budget 2017 et du programme triennal d'immobilisation

En 2017, nous entrevoyons travailler sur les priorités suivantes :

Engagement d'un (e) coordonnateur (trice) aux loisirs à temps partiel et planification des activités

Embauche d'une adjointe administrative à temps partiel

Rédaction d'une planification stratégique

Interventions sur le réseau routier

Modifications à la réglementation en urbanisme

Mise en place de la collecte des matières organiques

Achat d'un camion 10 roues

Remplacement véhicule urbanisme (véhicule électrique)

Planification mesures d'urgence

Écocentre garage municipal

Salle communautaire

Barrage Lac Chaud

Stationnement piste cyclable

Projet de résidence personnes âgées

En décembre prochain, le conseil déposera son budget pour l'année 2017 et le plan triennal d'immobilisation 2017-2019. Le budget vous précisera les engagements du conseil pour la nouvelle année concernant tant l'administration que des travaux à réaliser. Il faut également noter que 2017 est une année d'élection générale.

9. Rémunération des élus

Tel que requis par l'article 11 de la «Loi sur le traitement des élus», voici le traitement accordé à vos élus en 2016. Chaque conseiller reçoit une rémunération de base annuelle de 5312\$ et une allocation annuelle de 2 656.32\$ pour un total de 7 968.32\$. La Mairesse reçoit, pour sa part, une rémunération de base de 15 712.2\$ et une allocation annuelle de 7856.10\$ pour un total de 23 568.30\$.

10. Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ en 2015

Conformément à l'article 955 du code municipal, je dépose la liste de tous les contrats de l'année 2015 comportant une dépense de plus de 25 000\$ ainsi que tous les contrats d'un même fournisseur totalisant une dépense totale dépassant 25 000\$:

Contrats octroyés de 25 000\$ et plus en 2015

Les Agrégats de Labelle inc.	Réserve 2016	27 777.48\$
Ministre des Finances	Suret� du Qu�bec	178 455.00\$
MRC Antoine-Labelle	Quoteparts	148 083.62
Ville de Rivier�-Rouge	Quoteparts	244 331.61\$
Claude H�bert	Contrat mati�res r�siduelles	76 640.89\$
Aon Hewitt	R�gime de retraite des employ�s	48 033.95\$
Doris Nadon	D�neigement	63 871.10\$
RIDR	Gestion des mati�res r�siduelles	56 572,41\$

11. Contractants dont les contrats totalisent plus de 25 000\$ en 2015

Les Agr�gats de Labelle inc.	200 002.39\$
F. Cl�ment et fils inc.	33 022.78\$
Hydro-Qu�bec	26 453.25\$
M�tal Gosselin	29 386.83\$
Les Entreprises Sylvain B�langer	31 231.50\$
Les Transports en vrac	91 770.57\$

Dans cette derni re liste de fournisseurs, la Loi oblige de divulguer tous les montants de 2 000\$ et plus et dont le total d passe 25 000\$. La liste que l'on retrouve ici peut comprendre pour un fournisseur des factures de moins de 2 000\$. Nous avons pr f r  donner le montant total vers    ces fournisseurs au cours de l'ann e 2015.

12. Conclusion

À la lecture de ce rapport, vous avez un portrait de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2015, mais également une idée des travaux réalisés en 2016 puisque j'y traite du programme triennal d'immobilisation 2016-2018. Comme vous pouvez le remarquer, le réseau routier demeure la principale dépense annuellement. Entretenir le réseau routier et vouloir l'améliorer exige des sommes importantes et beaucoup de travail. Nous en sommes conscients. Mais cela doit se faire également en s'assurant de conserver une municipalité en bonne santé financière, ce qui est notre première préoccupation. Conformément à la Loi, une séance extraordinaire aura lieu le 20 décembre 2016 à 19h en vue d'adopter le budget 2017 et le programme triennal d'immobilisation 2017-2019, séance à laquelle vous êtes cordialement invités à assister et à participer.

Merci à toutes et à tous.

Céline Beaugard
Mairesse